



VILLE DE  
**Monts**

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

**Le Mardi 26 mai 2026 à 20 h 30  
à l'Hôtel de Ville**

## **ORDRE DU JOUR :**

---

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 avril 2026.

### **1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

### **2 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

2-1 Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

### **3 - DOMAINE ET PATRIMOINE**

3-1 Dénomination d'une voie « rue des Charmilles »

3-2 Modification du tracé du chemin rural n°D62 par échange de terrain et bilan de la mise à disposition au public du projet

### **4 - ENVIRONNEMENT**

4-1 Modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public

### **5 - FONCTION PUBLIQUE**

5-1 Création de 4 emplois non-permanents pour accroissements saisonniers d'activité

5-2 Création poste permanent - Responsable du service de Police Municipale sur le grade de chef de service de Police Municipale et modification de l'ancien poste de chef de service de Police Municipale créé sur le grade de chef de service de police municipale principal de 2ème classe

5-3 Création poste permanent - Agent de Police Municipale

5-4 Mise à jour du Tableau des effectifs au 22 juin 2026

5-5 Actualisation des cycles de travail au sein de la ville de MONTS

5-6 Régime indemnitaire filière Police Municipale : mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) au bénéfice du cadre d'emplois des agents de police municipale et modification pour le cadre d'emplois des chefs de service de Police Municipale

**6 - FINANCES**

- 6-1 Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
- 6-2 Création d'une AP/CP : Projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire
- 6-3 Subventions communales aux coopératives des écoles - Voyage scolaire - Année 2026
- 6-4 Taxes et redevances communales à compter du 1er juin 2026

**7 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**



**La Maire,  
Catherine GAY**